

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2023-350

PUBLIÉ LE 16 NOVEMBRE 2023

Sommaire

DDT 45 / DDT-SHRU

45-2023-11-07-00007 - Nomination du SGA de la préfecture du Loiret en qualité de Délégué Territorial Adjoint de l'ANRU (1 page)

Page 3

DDT 45

45-2023-11-07-00007

Nomination du SGA de la préfecture du Loiret
en qualité de Délégué Territorial Adjoint de
l'ANRU



DECISION

Portant nomination du Délégué Territorial adjoint de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du département du LOIRET

La Directrice Générale de l'agence nationale pour la rénovation urbaine,

VU le code de la construction et de l'habitation ;

VU la loi n°2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales.

VU le Décret n° 2004-123 du 9 février 2004 relatif à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ;

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret du 15 décembre 2021 portant nomination de Madame Anne-Claire MIALOT en qualité de Directrice Générale de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ;

VU la proposition du Préfet, concernant la désignation du Délégué Territorial adjoint de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du département du LOIRET.

DECIDE :

ARTICLE 1 :

De nommer monsieur Adrien MEO, nouveau secrétaire général adjoint de la préfecture, en qualité de Délégué Territorial adjoint de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine dans le ressort de cette circonscription territoriale.

ARTICLE 2 :

La présente décision prendra effet à compter de la date de la publication de la présente décision au recueil des actes administratifs de la préfecture du LOIRET.

Fait à Pantin, le 7 novembre 2023

DocuSigned by:
Anne-Claire Mialot
Anne-Claire Mialot